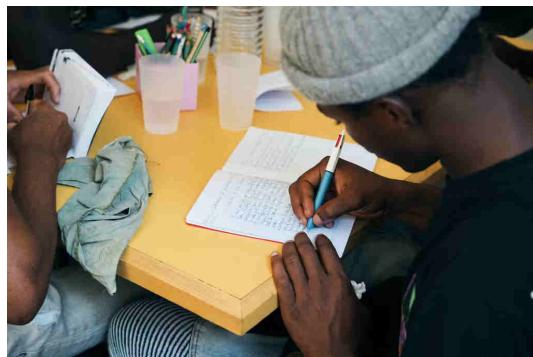


20250209 Nouvel Obs

<https://www.nouvelobs.com/societe/20250209.OBS100074/comment-aller-a-l-ecole-quand-on-dort-dehors-a-paris-108-lyceens-bientot-expulses-de-leur-logement-apres-l-arret-d-un-financement-de-l-etat.html>

« Comment aller à l'école quand on dort dehors ? » : à Paris, 108 lycéens bientôt expulsés de leur logement après l'arrêt d'un financement de l'Etat

Par [Manon Bernard](#)



Un mineur isolé migrant prend des cours de français avec l'association Utopia 56 à Paris, le 6 septembre 2023. PAULINE TOURNIER / HANS LUCAS VIA AFP

Le programme « Dispositif lycéen » permettant de loger, nourrir et apporter un suivi éducatif à 108 lycéens migrants à Paris a été interrompu début février à cause de l'arrêt de la subvention de l'Etat. Laissant ces jeunes « dans l'angoisse absolue ».

« *Il faut recommencer à zéro, toutes les graines que j'ai semées ces dernières années n'ont servi à rien* ». Mamadou* (le prénom a été modifié), 20 ans, est complètement désemparé. Le lycéen sait qu'il ne lui reste que trois petits jours avant devoir faire ses valises et quitter son logement, mardi 11 février prochain. « *Je ne trouve plus le sommeil* », souffle-t-il.

En classe de terminale bac professionnel filière artisanat et métiers d'art, Mamadou, ancien [mineur étranger à la rue](#), était logé gratuitement en colocation avec deux autres jeunes le temps de finir ses études et d'être autonome. Et ce, grâce au programme « Dispositif lycéen » destiné aux élèves étrangers en attente de régularisation et cofinancé par l'Etat et la mairie de Paris. « *On était confiants. On se disait : "On a le temps, on est stable"* », répète Mamadou la voix chargée d'émotions.

Puis, fin janvier, il a reçu une lettre lui enjoignant de quitter son appartement le mardi 11 février prochain. C'est la douche froide pour le jeune homme originaire d'Afrique de l'Ouest : « *Je suis dans l'angoisse absolue, c'est très déstabilisant en plein milieu de l'année scolaire* »

Reportage Auprès des mineurs migrants isolés à Paris : « Le plus dur, c'est de ne pas avoir de projet »

Abonné

En cause : la suspension de la subvention de la direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (Drihl) d'Île-de-France et du rectorat à ce dispositif.

« Incompréhension totale »

Les associations en charge du dispositif, Urgence Jeunes et Aurore, ont commencé à s'inquiéter dès la fin du mois de novembre. C'est à ce moment-là que la préfecture de la région Ile-de-France leur a fait part de son intention de ne pas renouveler leur subvention annuelle. Une « *incompréhension totale* » pour Florian Guyot, le directeur général de l'association Aurore qui décrit un programme efficace, « *avec de très beaux parcours de jeunes* ».

Quant à la mairie de Paris, cofinanceur, elle assure avoir été alertée tardivement et uniquement par les associations de l'arrêt du financement de l'Etat. « *Ça illustre parfaitement un choix politique de ne pas accueillir des jeunes qui cherchent refuge, qui sont dans des parcours d'insertion et d'intégration* », déplore Léa Filoche, adjointe à la Maire de Paris en charge des solidarités, de l'hébergement d'urgence et de la protection des réfugiés, de la lutte contre les inégalités et contre l'exclusion.

[Reportage « Comme l'Etat fait défaut, les citoyens se substituent » : avec des hébergeurs solidaires qui accueillent des sans-abri le temps d'une nuit](#)
[Abonné](#)

« *En colère* », Léa Filoche affirme que la mairie de Paris ne peut pas absorber seule ce financement et ne sait pas quelle solution proposer en urgences à ces jeunes migrants. « *J'ai déjà 400 jeunes qui sont dans des situations similaires, qui sont scolarisés, répartis dans cinq lieux municipaux, qu'on héberge à la place de l'Etat depuis 14 mois. J'en ai 450 qui occupent la Gaité Lyrique, je les mets où ces 108 jeunes ?* », s'interroge-t-elle.

« Il faut de nouveau tout changer »

Pour l'heure la préfecture a proposé des solutions de relogement à quelques jeunes. Mamadou s'est vu attribuer une place dans un centre d'hébergement dans l'Essonne en dortoir et à plus de deux heures de son lieu d'études. « *Je n'ai pas envie de partir. J'ai envie de rester là où je suis, j'ai des amis à Paris. Il faut de nouveau tout changer, c'est comme si tout partait à l'eau* », explique-t-il en avançant qu'il lui faudra aussi délocaliser toutes ses démarches administratives et médicales.

Certains ont été placés à La Boulangerie, un centre d'accueil et d'hébergement situé dans le 18e arrondissement de la capitale. Mais là encore, les conditions sont loin d'être optimales puisqu'il s'agit de dortoirs partagés avec d'autres sans domicile fixe « *dont certains sont accidentés de la vie, alcooliques ou malades psychiatriques non pris en charge* », relève Brigitte Wieser, de l'association Réseau éducation sans frontières. « *Ils sont allés visiter le centre et ils préfèrent être à la rue... Ils me disent "Comment pourrait-on faire nos devoirs dans ces conditions ?"* », rapporte-t-elle. « *Ce sont de bons élèves, de bons mômes, ils savent que pour eux, l'école, c'est le seul moyen de s'en sortir* », poursuit Brigitte Wieser qui est chargée de les accompagner dans leurs démarches administratives de régularisation.

Décryptage « Quand je suis à la rue, je me sens un enfant d'aucune valeur » : 2 043 mineurs sans logement à la veille de la rentrée scolaire
En accès libre

Enfin, d'autres vont être envoyés dans le reste de la France. « *Là, se pose toute la question de leur réussite scolaire si jamais ils doivent tout recommencer dans un nouvel établissement* », craint Florian Guyot de l'association Aurore. Une option qui angoisse fortement Binke, 18 ans, élève dans un lycée parisien en CAP commerce polyvalent. Arrivé en France en 2023, ce jeune Malien vit aussi dans un appartement en colocation grâce au « Dispositif Lycéen » après avoir vécu un temps à la rue. « *Je n'accepterai pas d'aller en province ! Ils nous fournissent aucune preuve que l'on va pouvoir continuer le lycée là-bas* », s'inquiète-t-il. Lui, qui connaît la vie de sans-abri sait aussi à quel point il lui sera difficile de vivre à la rue et de continuer sa formation : « *Comment aller à l'école quand on dort dehors ? Pour la mémoire, tout ça, je ne pourrais pas travailler et être efficace comme avant* »

Jeudi dernier, plusieurs associations ont organisé une manifestation en soutien à ces 108 lycéens. Elles demandent l'annulation de cette mesure ou, à minima, une trêve scolaire pour qu'ils puissent finir leur année scolaire dans de bonnes conditions. Contactée par le « Nouvel Obs », la préfecture de la région Île-de-France n'a pas répondu à nos sollicitations.

Par Manon Bernard